



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

[pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

Valence, le 18 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Incident sur une péniche sur le Rhône

#### Sablons - Isère

Cette nuit, vers minuit quarante, une péniche de 120 m de long transportant 2 200 tonnes de chlorure de vinyle à l'état gazeux a été endommagée en sortant de l'écluse de Sablons dans le département de l'Isère. Aucun blessé n'est à déplorer.

Une des cuves de la péniche a été endommagée laissant s'échapper une faible quantité de gaz.

Un périmètre de sécurité, fixé à 400 mètres autour de la péniche, a été instauré afin de prévenir tout risque pour les populations ou l'environnement.

La navigation fluviale est interrompue pour une durée indéterminée.

Le chlorure de vinyle est un gaz inflammable et toxique. Toutefois, les premières mesures prises au droit de la péniche font apparaître des concentrations extrêmement faibles, de l'ordre de 20 ppm (partie par million), soit très en deçà du seuil de toxicité. Les mesures prises au niveau des habitations les plus proches, côté Isère, sont nulles.

Les opérations d'obturation de la fuite sont en cours. Il est demandé à la population d'éviter le secteur afin de ne pas perturber le travail des services de secours.

**Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

**Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)**

**Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)**

**Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)**